**Qu’est-ce qu’un PGD ou DMP ?**

Le plan de gestion des données (PGD) ou *Data Management Plan* (DMP) est le document unique qui décrit, au début, pendant et à l’issue du projet de recherche, les étapes de production, de traitement, de description, de diffusion ou protection et d’archivage (conservation) des données.

Il est demandé par tous les financeurs de la recherche, en particulier par l’ANR quand le projet est accepté. Le chercheur qui coordonne le projet est généralement le rédacteur du PGD, mais il ne l’écrit pas seul : il peut solliciter les services d’appui à la recherche pour l’aider. Le plan contient notamment un volet Science ouverte important, parce que non seulement il décrit la collecte, le traitement et la description des données mais aussi et surtout leur stockage, leur conservation et leur dissémination.

**Guides et outils**

Le site [DMP OPIDoR](https://dmp.opidor.fr/) créé par l’Inist permet d'élaborer son DMP. Le chercheur peut choisir un modèle de DMP parmi les plans proposés par les établissements de recherche ou les financeurs.

* [DMP Opidor](https://dmp.opidor.fr/)
* [Améliorer son projet ANR grâce à la Science Ouverte](https://zenodo.org/record/3769954#.YXJ9B-c6-Ul)
* [Le cycle de vie de la donnée [infographie]](https://doranum.fr/enjeux-benefices/cycle-de-vie-des-donnees-un-outil-pour-ameliorer-la-gestion-la-mise-en-qualite-et-louverture-des-donnees/)

(Source : https://www.univ-reims.fr/science-ouverte/gerer-les-donnees-de-la-recherche/le-plan-de-gestion-des-donnees/le-plan-de-gestion-des-donnees,25551,42176.html).